

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais polonais appliqués aux affaires

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais polonais appliqués aux affaires (15727)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais polonais appliqués aux affaires (15727)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	68	68	68	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais polonais appliqués aux affaires (15727)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	50	50	50	4	66,7 %
			Masculin	18	18	18	2	33,3 %
			Total	68	68	68	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais polonais appliqués aux affaires (15727)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	18	18	18	2	50 %
				AB	15	15	15	1	25 %
				B	15	15	15	1	25 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	53	53	53	4	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	4	4	4	1	100 %
				AB	5	5	5	0	0 %
				Total	9	9	9	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	1	1	0	
				B	1	1	1	0	
				TB	1	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	3	3	3	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	2	0	
				Total	2	2	2	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais polonais appliqués aux affaires (15727)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	55	55	55	4	66,7 %
			En réorientation	7	7	7	0	0 %
			Non scolarisés	3	3	3	2	33,3 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	68	68	68	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais polonais appliqués aux affaires (15727)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans deux langues étrangères (dont l'anglais). En cas d'absence de note d'anglais l'évaluation s'appuiera aussi sur la lettre de motivation.	- Relevés de notes de 1re et terminale - Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Essentiel
	Les deux meilleures notes parmi les résultats en français, histoire-géographie, mathématiques, sciences économiques et sociales, et gestion.	-Notes en français, histoire-géographie, mathématiques, sciences économiques et sociales en 1re et terminale - Notes de français obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat français - Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du parcours et du projet	La lettre de motivation sera utilisée en complément des résultats académiques, notamment en l'absence de notes pour les matières importantes (anglais)	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première réunion de la commission d'examen des vœux a eu pour objectif de déterminer les modalités de classement, de retenir les critères de classement et de leur degré d'importance. Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non de se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Cette extraction des données comprend :

- Le numéro Parcoursup du candidat ou de la candidate,
- Les langues présentées au bac,
- Les notes du bac de français,
- Pour chaque année scolaire pour laquelle nous disposons d'informations :
 - les informations générales sur le cursus suivi par la candidate ou le candidat,
 - La présence ou non d'une option international ou d'une section internationale pour l'année,
 - les notes pour les matières suivantes (l'intitulé varie suivant la série de bac préparée mais nous ne faisons pas de distinctions à ce niveau) :
 - Langues (Anglais, LV2, LV3)
 - Mathématiques

- Français ou Littérature
- Droit ou Économie
- Histoire ou Géographie.

Nous insistons sur le fait que nous n'extrayons aucune donnée quant à la nationalité, le genre ou le lycée d'origine des candidates et candidats. Ces données sont ensuite agrégées et présentées dans un fichier tableur et partagé aux membres de la commission (via des outils hébergés localement par l'Université de Lille). Pour chaque candidat, un score est calculé en additionnant les données suivantes :

- la note d'anglais,
- les deux meilleures notes parmi les notes de Français, Mathématiques, Histoire/Géographie, Droit/Économie,
- un bonus de 4 points pour les candidates et candidats ayant suivi une section européenne ou ayant plus de 14 de moyenne en langue,
- la meilleure note entre la LV2 et la LV3 multiplié par 0.5.
- un bonus de 100 points si le candidat ou la candidate a déjà suivi des cours d'anglais.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ce score pour apprécier les mérites des candidatures. Après avoir traité les diplômes à valider, la commission a étudié et classé les dossiers des séries ne pouvant faire l'objet d'un pré-classement automatisé. Une attention particulière a été portée aux dossiers avec un nombre important de notes manquantes (pouvant traduire une situation médicale ou de handicap ou des études secondaires effectuées hors de France), à ceux comportant une fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études. La lecture des projets motivés, des appréciations des bulletins scolaires, des expériences personnelles, des pièces complémentaires a permis d'affiner le classement, d'attribuer le cas échéant un aménagement « oui si ».

La commission d'examen s'est réunie une dernière fois pour faire un point d'ensemble sur la procédure, notamment pour voir comment mieux tenir compte des cas particuliers dans les candidatures (absence de notes ...).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission conseille aux candidates et candidats ayant des parcours atypiques de décrire précisément leurs acquis qui pourraient les aider à réussir en licence LEA dans le projet de formation. Nous invitons aussi les candidates et candidats n'ayant pas de notes d'anglais sur leurs relevés à expliquer clairement leur situation, une maîtrise correcte de cette langue étant essentielle pour réussir.

De plus, il nous paraît important :

- de lire attentivement les attendus mais aussi le descriptif de la formation (contenu, objectifs, débouchés...) sur la plateforme de Parcoursup ou en suivant les liens vers le catalogue de l'université, de participer à la JPO et autres actions d'information et de conseil afin de limiter le risque d'une erreur d'orientation
- de s'assurer de bien faire remonter tous les résultats sur la plateforme

Signature :

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille